



## ENQUÊTE 2015 **Traitement des déchets ménagers et assimilés** DONNÉES 2014 **en Rhône-Alpes**

Les données ci-dessous sont issues de l'enquête ITOM (Installation de Traitement des Ordures Ménagères) réalisée en 2015 sur l'année de référence 2014.

Cette enquête a été adressée à tous les maîtres d'ouvrages, privés et publics traitant, uniquement ou en partie, des déchets issus des ménages.

Le champ d'enquête est élargi depuis 2011 (données 2010) aux centres de tri uniquement DAE.

### ① Les tonnages traités en Rhône-Alpes

#### Tonnage global de déchets traités en 2014 dans les installations de Rhône-Alpes

Comprend les déchets ménagers, les déchets des entreprises, les boues de station d'épuration, les déchets des industries agro-alimentaires, les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), issus ou non de Rhône-Alpes.

Type d'installation	Nb d'installations	Tonnages traités en 2013**	Tonnages traités en 2014**	Evolution 13-14	Capacité (T/an)
Centre de tri	86	2 367 223	2 398 0958	1%	
Plateforme de compostage	56	570 007	604 567	6%	594 452
Plateforme de broyage	21	43 668	44 461	2%	
Incinérateur	16	1 547 395	1 563 792	1%	1 823 750
Cimenterie	5	221 725	223 005	1%	858 700
Maturation de mâchefers	10	221 257	235 219	6%	473 000
ISDnD (Installation de Stockage de Déchets non Dangereux)	18	1 622 961	1 592 006	-2%	2 810 500
Tri Mécano-Biologique	4	88 442	147 808	67%	185 000
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>6 682 678</b>	<b>6 808 953</b>	<b>2%</b>	

\*\* Le tonnage traité sur une installation est le tonnage entrant, sur cette installation, auquel on soustrait le tonnage délésté.

En 2014, 2 installations supplémentaires sont enquêtées (élargissement du champ d'enquête).

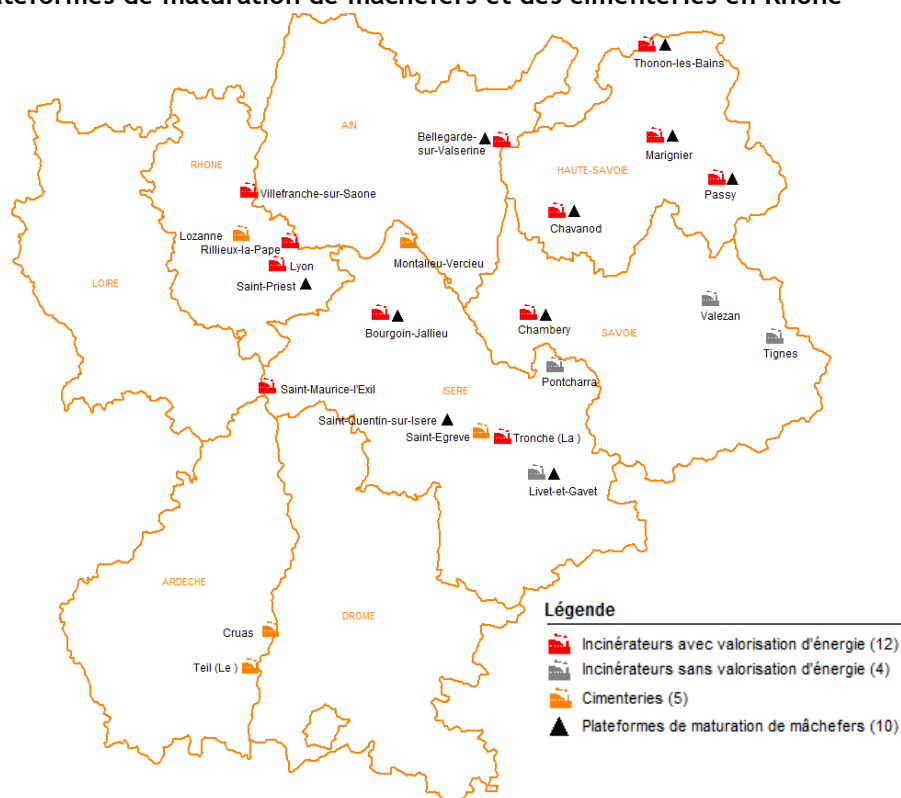
Le champ d'enquête des centres de tri a continué de s'élargir en 2013(+3). Sur ces 3 sites, 2 installations qui étaient classées en transfert sous Sindra, sont passées en centre de tri en 2013, du fait de l'évolution de leur activité.

Au niveau national, la **part du stockage** continue de diminuer, passant de 44% en 2008 à 40% en 2010 et **38% en 2012**. En Rhône-Alpes elle est de **27% en 2014** (24% en 2013, 27% en 2012, 29% en 2010 et 2011, 35% en 2008).

## ② Incinération, maturation de mâchefers et cimenteries

### Localisation des incinérateurs, des plateformes de maturation de mâchefers et des cimenteries en Rhône-Alpes - Situation 2014/2015

En Rhône-Alpes, la gestion déléguée (maîtrise d'ouvrage publique et exploitation privée) des incinérateurs représente 75% des installations. Elle est de 90% au niveau national en 2012. Les régies représentent 19% du parc des incinérateurs en Rhône-Alpes, contre 10% au niveau national en 2012.



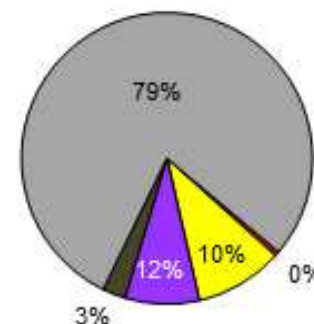
### Mode de gestion des incinérateurs, des plateformes de maturation de mâchefers et des cimenteries ayant fonctionné en 2014

Type d'installation	Mode de gestion	Nombre d'installations
Incinérateurs	Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	3
	Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	12
	Maîtrise d'ouvrage privée	1
Plateformes de maturation	Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	3
	Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	4
	Maîtrise d'ouvrage privée	3
Cimenteries	Maîtrise d'ouvrage privée	5

### Tonnages traités en incinérateurs

Déchets traités	Tonnages 2014 Avec récupération	Tonnages 2014 Sans récupération
Déchets ménagers et assimilés DMA	1 085 900	59 636
DASRI	10 265	0
Déchets Non Dangereux des professionnels	193 846	171
Déchets Dangereux des professionnels	163 600	0
Boues et refus de STEP	46 790	3 585
	<b>1 500 400</b>	<b>63 392</b>
	<b>1 563 792 tonnes</b>	

Tonnages traités en incinérateurs : +1% entre 2013 et 2014



La part des déchets traités en incinérateur sans valorisation énergétique a très peu variée entre 2004 et 2014 (le tonnage de ceux-ci représente 4% du tonnage global traité sur les incinérateurs, ce sont 2% au niveau national en 2012). La part des tonnages de déchets dangereux des professionnels traités diminue légèrement : 10% en 2014 contre 11% en 2013.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

## Tonnages sortant des incinérateurs

Type de déchet sortant	Tonnages 2014	Evolution 2013-2014
Mâchefers sortants des incinérateurs de Rhône-Alpes	318 003	-1%
Refus d'incinération (REFIOM, cendres d'électrofiltre, Gâteau de filtration, refus de criblage)	54 419	-5%
Métaux	19 248	19%
	<b>391 669</b>	<b>-0,4%</b>

## Bilan de la production d'énergie des incinérateurs

Type d'énergie et utilisation	Quantité en MWh/an
Energie thermique vendue	1 011 879
Energie thermique auto-consommée	353 716
Energie électrique vendue	285 144
Energie électrique auto-consommée	134 054
	<b>1 784 794</b>

Entre 2013 et 2014 la production d'énergie thermique diminue de -5 % et celle d'énergie électrique de -0,3%.

Sur la période précédente elles étaient toutes les deux en hausse, respectivement +9% et +4%.

## Tonnages traités en plateformes de maturation de mâchefers

235 219 tonnes de déchets ont été traitées en plateforme de maturation de mâchefers en 2014.

Les déchets traités sur ce type d'installation sont des métaux et des mâchefers déferrailés ou non, issus de l'incinération.

Ce sont 6% de plus qu'en 2013.

## Devenir des mâchefers

Filière et étape	Tonnages 2014
Stockage avant maturation	87 550
Stockage après maturation	126 300
Valorisation avant maturation	4 677
Valorisation après maturation	182 370
	<b>400 897</b>

Soit 53% stockés et 47% valorisés.

## Tonnages traités en cimenteries

223 005 tonnes de déchets ont été traitées en cimenteries. Ces données sont partielles, les cimentiers ne transmettant pas l'ensemble de leurs données, ni de façon détaillées (origine départementale souvent non précisée). En 2014, les 5 installations ont transmis des données.

97% des déchets traités sont des déchets des professionnels (33% de déchets dangereux et 67% de déchets non dangereux).

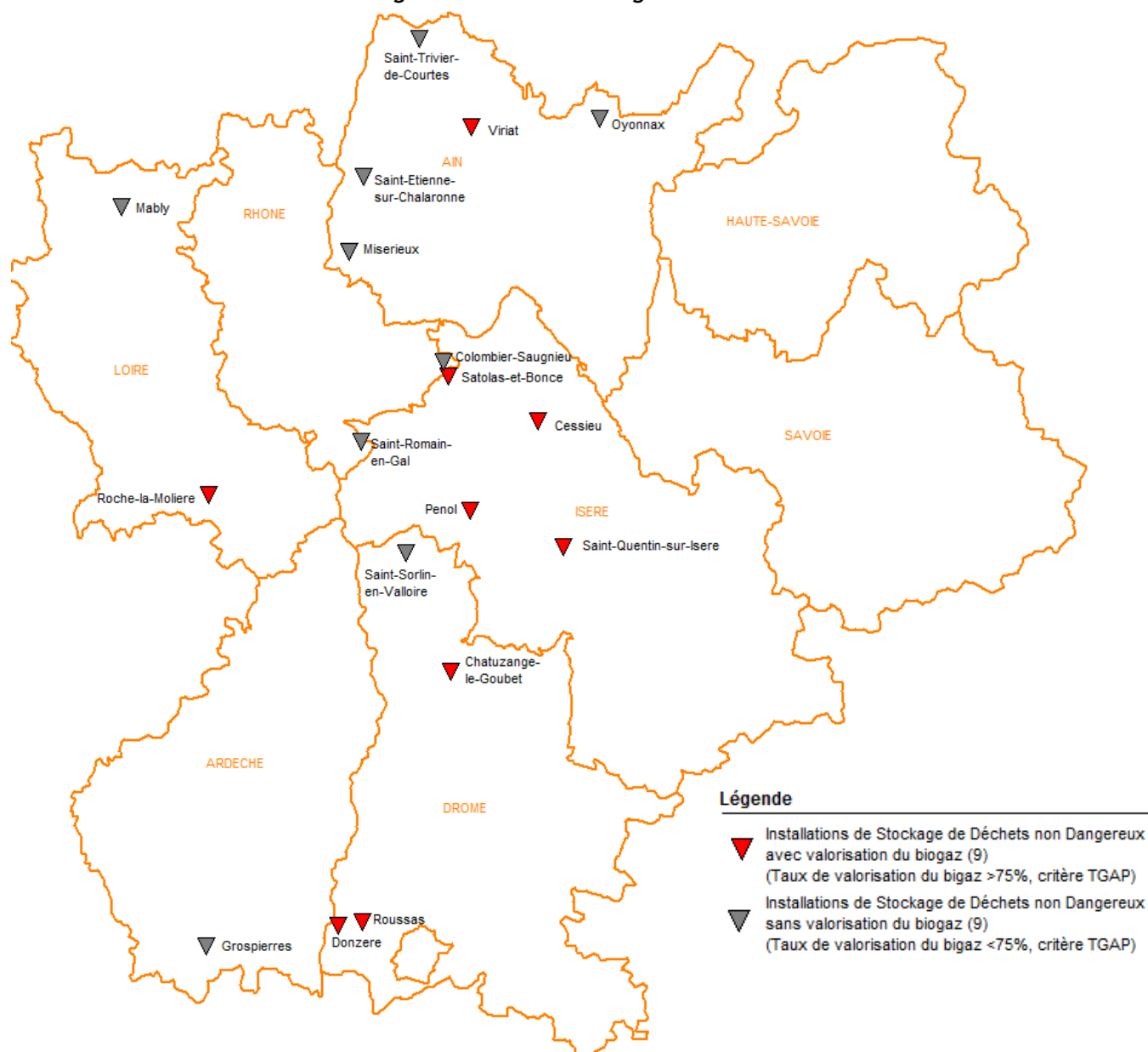
Les déchets des ménages reçus sur ce type d'installation sont principalement des encombrants de déchèteries broyés.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

### ③ Installations de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDnD)

Localisation des installations de stockage de déchets non dangereux en 2014/2015



Au niveau national (Enquête ITOM—données 2014), le nombre d’ISDnD continue de diminuer : plus de 230 installations ont fermé depuis 2000.

En Rhône-Alpes en 2014 le site de Colombier Saugnieu (69) n’a pas fonctionné car il est à saturation. Le site de St Etienne sur Chalaronne(01) a fermé en fin d’année. Et le site de Penol (38) passe d’un classement « sans valorisation du biogaz » en 2013 à « avec valorisation du biogaz » en 2014.

#### Mode de gestion des ISDnD ayant fonctionné en 2014

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d’ouvrage publique : en régie	4
Maîtrise d’ouvrage publique : en prestation de service	4
Maîtrise d’ouvrage privée	10
	<b>18</b>

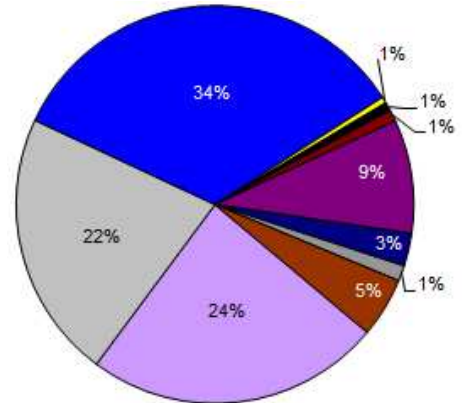
POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

## Tonnages traités en ISDnD

La catégorie « avec valorisation du biogaz » correspond au critère utilisé pour la TGAP, de plus de 75 % de valorisation du biogaz. Des changements de catégorie ont eu lieu pour certains sites entre les années d'enquête : en 2013 +1 site classé « avec valorisation » et 2 sites passent en « sans valorisation ». En 2014, 1 site change de catégorie, il passe en « avec valorisation ».

Déchet traité	Tonnages traités en 2014	
	ISDnD avec Valorisation du biogaz	ISDnD sans Valorisation du biogaz
Ordures ménagères	325 344	21 499
Déchets municipaux	16 978	3 101
Déblais et gravats des collectivités	10 256	4 480
Encombrants des collectivités	123 067	24 018
Déchets Non Dangereux des professionnels (y-compris inertes)	297 687	85 456
Refus de tri et de compostage	522 005	18 930
Amiante	7 967	264
Boues de STEP	9 363	1 881
Mâchefers	38 814	3 602
Matériaux de couverture	65 094	12 201
	1 416 575	175 431
	<b>1 592 006 tonnes</b>	

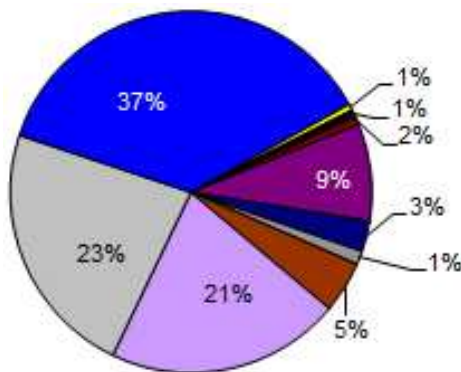


Tous types de stockage confondus

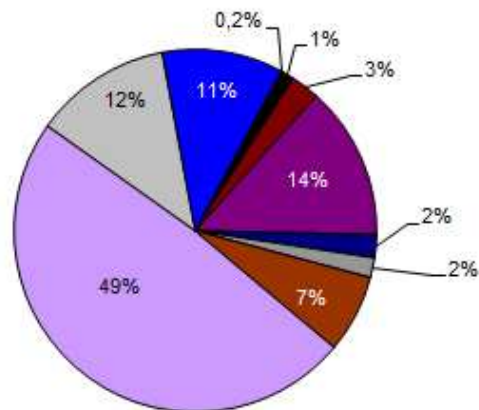
A noter : Les inertes entrants sur les sites sont soit stockés dans les casiers, soit utilisés en matériaux de couverture. Nous pensons que la distinction entre ces 2 catégories est mal identifiée.

A compter de 2010, une distinction est faite dans la répartition des tonnages entre les installations de stockage valorisant ou non le biogaz.

En 2014, 89% des déchets (boues de STEP et déblais et gravats inclus) sont traités sur des ISDnD valorisant le biogaz.



ISDnD avec Valorisation du biogaz



ISDnD Sans Valorisation du biogaz

La composition des déchets traités est différente selon le type d'installation de stockage :

- 49% des déchets traités par les ISDnD sans valorisation de biogaz sont des Déchets Non dangereux des Professionnels, alors qu'ils ne représentent que 21% des tonnages sur les autres installations.
- Les refus de tri et de compostage composent 37% des tonnages traités des ISDnD avec valorisation du biogaz contre 11% sur les ISDnD sans valorisation du biogaz.
- Les ISDnD sans valorisation du biogaz reçoivent 14% d'encombrants des collectivités, contre 9% pour les installations avec valorisation.

POUR ALLER PLUS LOIN

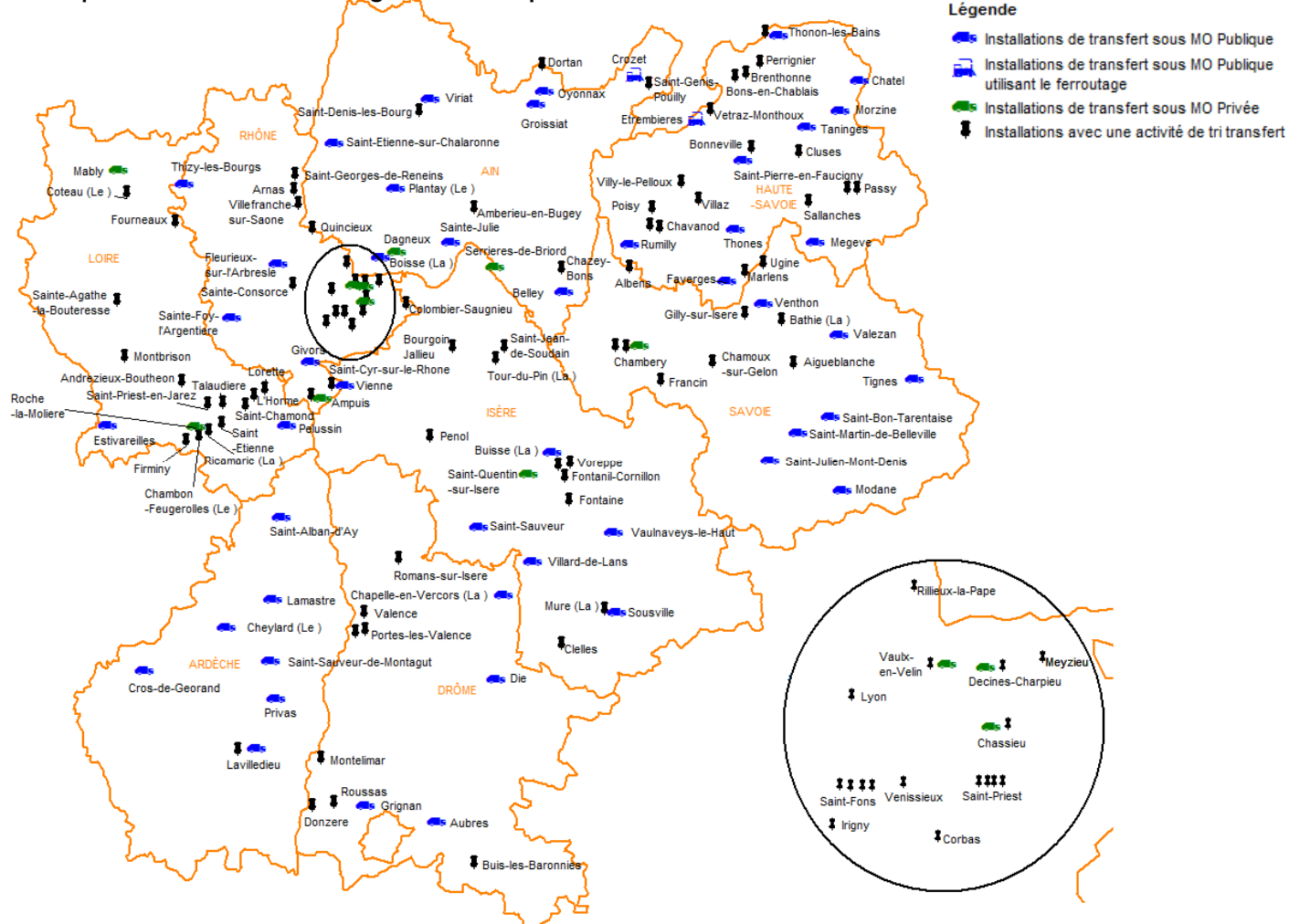
[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement



## ④ Transfert

La Région Rhône-Alpes compte 76 quais de transfert, au 31/12/2014, par lesquels ont transité 832 700 tonnes, soit environ 11% du tonnage traité de déchets en 2014.

### Les quais de transfert de la région Rhône-Alpes - Situation 2014/2015



### Mode de gestion des quais de transfert ayant fonctionné en 2014

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	51
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	6
Maîtrise d'ouvrage privée	20
	<b>77</b>

### Tonnages transférés

Le **ferroutage** est utilisé par 2 installations en Rhône Alpes gérées par une collectivité.

Elles correspondent à 72 560 tonnes de déchets soit 9% du tonnage global transféré.

Type de déchet transféré	Tonnages transférés 2014
Ordures ménagères	489 611
Collectes sélectives des ménages	42 939
Encombrants de déchèterie	36 525
Déblais et gravats de déchèterie	30 837
Divers de déchèterie	20 456
Déchets des municipalités	24 770
Ss-produits des installations de traitement	1 089
Déchets des entreprises (mélange et sélectif)	182 235
	<b>837 461</b>

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

## 5 Compostage

Mode de gestion des plateformes de compostage (56) et de broyage (21) ayant fonctionné en 2014

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	33
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	13
Maîtrise d'ouvrage privée	31

1 site de broyage a changé de catégorie en 2014, il est passé sous plateforme de compostage.

Les plateformes de compostage et de broyage de la région Rhône-Alpes - Situation au 31/12/2014



En 2014, environ 649 000 tonnes de déchets ont été traitées sur les 56 plateformes de compostage et 21 plateformes de broyage. Ce sont +6% par rapport à 2013.

75% correspondent à des déchets verts.

Par ailleurs 431 949 tonnes de déchets verts ont été collectées dans les déchèteries des collectivités de Rhône-Alpes en 2014.

### Légende

- Plateformes de compostage
- ▲ Boies (16)
  - ▲ Déchets agroalimentaires (4)
  - ▲ Déchets verts (29)
  - ▲ FFOM (4)
  - ▲ Effluents d'élevage (3)
  - ▲ OM résiduelles (1)
  - ★ Sites de broyage (21)
  - ▲ Plateformes certifiées par le Réseau Qualité Compost

\* (07/30) le site de Barjac dans le Gard est géré par le SICTOBA (07)

Type de traitement

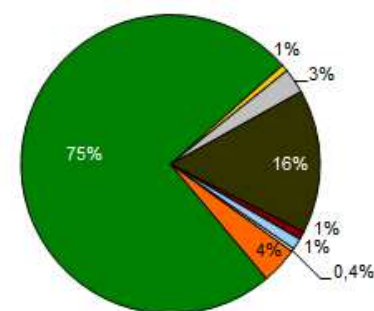
Technique	Nombre d'installations en 2014
Compostage à l'air libre avec aération naturelle	24
Compostage à l'air libre avec aération forcée	19
Compostage dans un bâtiment fermé avec aération forcée	12
Compostage dans un bâtiment fermé avec aération naturelle	1
Site de broyage	21

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

## Tonnages traités

Type de déchets	Tonnages traités 2014	
	Plateformes de compostage	Sites de broyage
Déchets verts	439 642	44 461
Biodéchets des ménages - FFOM*	4 813	
Ordures Ménagères	17 598	
Boues de STEP	101 018	
Déchets des industries agroalimentaires	5 688	
Retraits et surplus agricoles	7 874	
Co-produit (compost, sciures, écorces...)	2 317	
Bois	25 618	
	<b>604 567</b>	<b>44 461</b>



Tous types d'installations

\* FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères.

Attention certains tonnages peuvent être comptés 2 fois (en plateforme de broyage puis en compostage).

Le bois n'est pas systématiquement composté. Il peut être broyé pour être envoyé en valorisation matière ou énergétique.

## Tonnages sortants

Produits sortants (hors délestage)	Tonnages sortants 2014		
	Plateformes de Compostage	Sites de Broyage	Toutes installations
Compost	234 877		234 877
Refus de compostage	25 283	339	25 622
Déchets verts broyés	20 986	43 151	64 137
Bois	15 530		15 530
	<b>296 676</b>	<b>43 490</b>	<b>340 166</b>

Les plateformes de compostage ont produit, en 2014, 234 876 tonnes de compost. 50% de ces tonnages proviennent des plateformes certifiées par l'Association Réseau Qualité Compost ([www.reseauqualitecompost.net](http://www.reseauqualitecompost.net)).

23% des refus de compostage sont stockés et 34% sont incinérés avec valorisation énergétique (respectivement 26% et 38% en 2013). 1% des refus sont envoyés en valorisation matière et 42% sont renvoyés en compostage (respectivement 2% et 26% en 2013).

En 2014, le compost produit a été envoyé à 71% en agriculture, viticulture, maraîchage et horticulture. 8% sont allés chez des fabricants d'amendement organique et 4% vers des paysagistes et particuliers. Le reste se répartit à part égale (1% pour chacune des destinations) entre les collectivités et la végétalisation de sites. La part « destination divers » passe de 5% en 2013 à 10% en 2014.

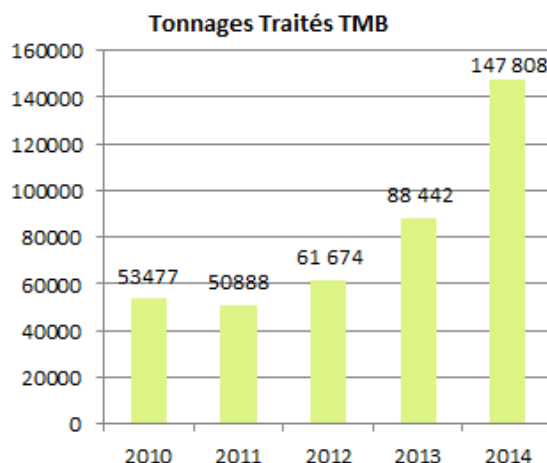
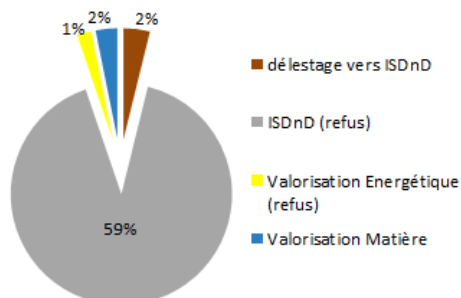
## ⑥ Traitement Mécano Biologique

### Etat des lieux en Rhône-Alpes en 2014

En 2014, 4 sites sont en fonctionnement: 3 du SYTRAD en Drôme-Ardèche et 1 du SICTOM de la Bièvre en Isère. Un autre site est en projet dans l'Ain sur le territoire d'ORGANOM.

147 808 tonnes ont été traitées sur ces 4 sites soit 67 % de hausse (88 442 t) par rapport à 2013. Cela est dû au fonctionnement complet des 4 installations.

#### Devenir des flux traités (hors compost)



En sortie, 59% des tonnages traités repartent vers une ISDND et 2% font l'objet d'une valorisation matière (métaux).

En 2014, presque 19 000 tonnes de compost ont été expédiées, dont 55% vers l'agriculture.

En parallèle, 13 366 tonnes de compost sont stockées sur les sites à fin 2014.

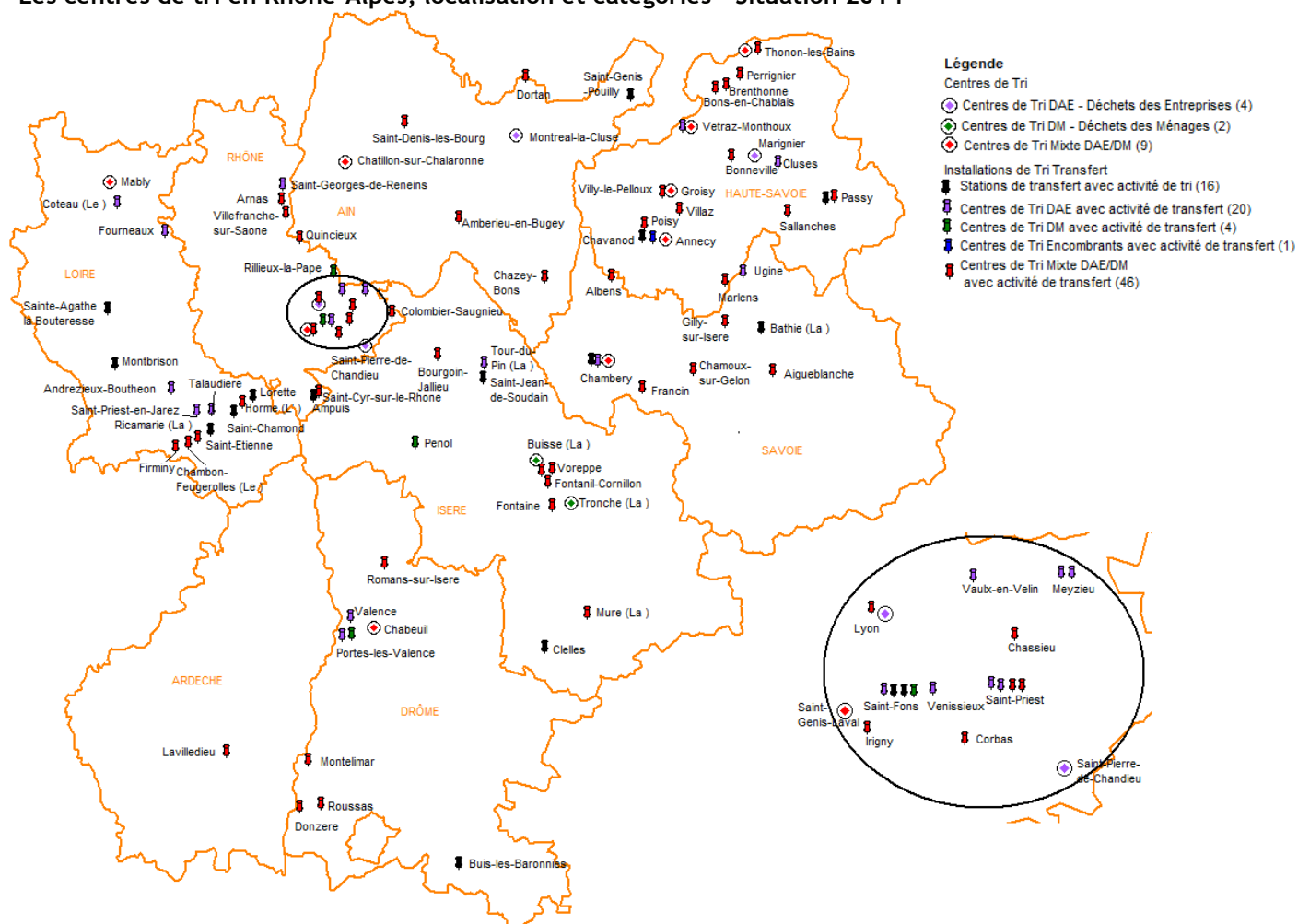
POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement



## 7 Centres de Tri

### Les centres de tri en Rhône-Alpes, localisation et catégories - Situation 2014



En 2014, 88 centres de tri (84 en 2013) ont été enquêtés. Sur ces 88 installations, 24 concernent exclusivement des DAE, et 57 sont des centres de tri mixte DAE/DM.

#### Mode de gestion des centres de tri ayant fonctionné en 2014

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	3
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	3
Maîtrise d'ouvrage privée	82
	<b>88</b>

Lors de la dernière enquête nationale (données 2012), ce sont 389 centres de tri (hors centres de tri stricts DAE) qui ont été identifiés (+28% par rapport à 2000). 62% de ces centres sont en gestion privée, ce sont 93% en Rhône-Alpes.

#### Tonnages traités

Origine des déchets triés	Tonnages traités 2014
Collectes en mélange des OM	92 119
Collectes sélectives des OM	318 002
Collectes en déchèterie	430 077
Déchets des entreprises	1 557 897
<b>Total</b>	<b>2 398 095</b>

Nous sommes à périmètre constant DAE avec 2013, soit +1% de tonnages traités.

Sur 2014 les données des centres de tri sont sous-estimées. 18 installations n'ayant pas répondu à l'enquête, leurs données ont été partiellement estimées pour 16 d'entre eux.

A noter : la distinction de l'origine des déchets (ménages–professionnels) est parfois mal connue des gestionnaires d'installations.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

## Tonnages sortants

Produit sortants	Tonnages 2014
Amiante	2 153
Bois	247 038
Briques, ELA (Emballages Liquides Alimentaires)	2 826
CSR Combustibles Solides de Récupération	47 090
Déblais et gravats	352 825
Déchets verts et fraction fermentescible des OM	54 364
Déchets non Dangereux en mélange	99 530
Déchets Dangereux hors DEEE	5 668
Encombrants cisailés ou non	32 272
Métaux (acier, aluminium)	327 893
Papiers cartons	570 385
Plastiques	45 482
Verre	19 865
Matériaux recyclables*	16 305
DEEE	18 818
Placoplâtre	36 454
PVC	3
Pneus	931
Textiles	322
Refus de tri	403 150
	<b>2 283 375</b>

\* Valorisation matière sans le détail par matériaux

Depuis 2012, nous identifions un nouveau produit en sortie des centres de tri : les CSR Combustibles Solides de Récupération. Ils sont destinés à la valorisation énergétique.

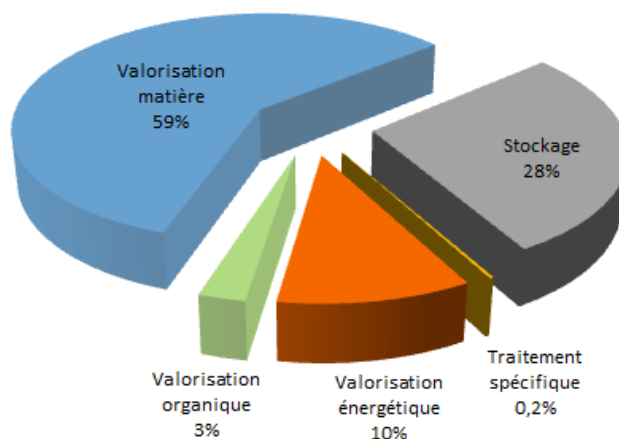
Les refus de tri correspondent globalement à 18 % des déchets triés.

Comme au niveau national, environ 72% des déchets font l'objet d'une valorisation matière ou énergétique.

## Devenir des produits sortants

Les destinations des produits sortants sont stables depuis 2012. Nous notons toutefois, une baisse de la valorisation matière en 2014 (59% contre 61% en 2013) au profit du stockage (28% contre 24% en 2013).

69% des refus de tri sont stockés et 31% sont incinérés avec valorisation énergétique en 2014 (stable par rapport à 2013).



## Focus sur les Déchets d'Activité Economique (DAE)

65% des tonnages traités sur les centres de tri, soit 1 557 900 t, sont issus des entreprises. Ce sont - 2,5% par rapport à 2013.

76% des DAE sortants (hors refus de tri) des centres de tri font l'objet d'une valorisation matière (y compris organique) soit -4% depuis 2013.

3% des DAE hors refus de tri font l'objet d'une valorisation énergétique. Ils sont dirigés à 46% en incinération, à 41% en cimenterie, et 13% en chaufferie.

Les flux envoyés en stockage augmentent de 53% entre 2013 et 2014. La part du stockage passe à 19% en 2014. Ceci est principalement dû à l'importance des déblais et gravats envoyés en ISDI en sortie de centre de tri.

Les matériaux les plus représentés sont les papiers-cartons (23%), déblais et gravats (22%) et les métaux (21%). Vient ensuite le bois pour 14%. La proportion des plastiques et des CSR (Combustibles Solides de Récupération) ne sont respectivement que de 2% et 1%.

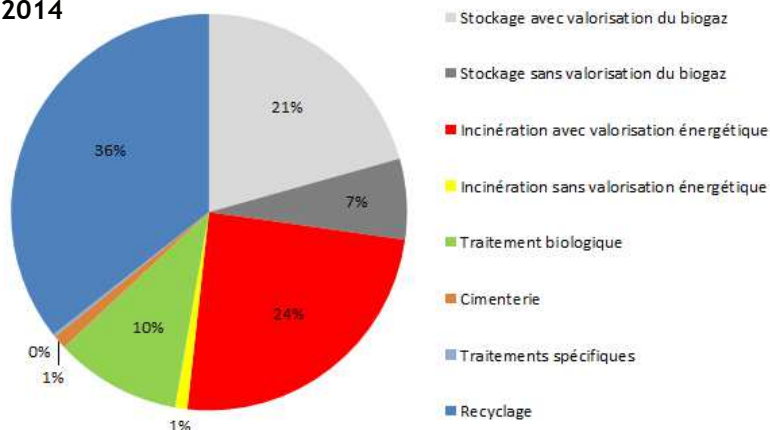
POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

## ⑧ Destination finale des déchets

### Destination finale des déchets Rhônealpins en 2014

En 2014, près de 5 986 kt de déchets rhônealpins, sont traités sur les incinérateurs, installations de stockage ISDND (Déchets non Dangereux), plateformes de compostage et centres de tri de Rhône-Alpes (+2% par rapport à 2013).



#### OBJECTIF GRENELLE

**-15 % de déchets incinérés et stockés entre 2008 et 2013**

(déchets non dangereux, non minéraux quel que soit le producteur : ménager ou activité économique)

**Rhône-Alpes : -2% entre 2008 et 2013**

**-0,03 % entre 2008 et 2014**

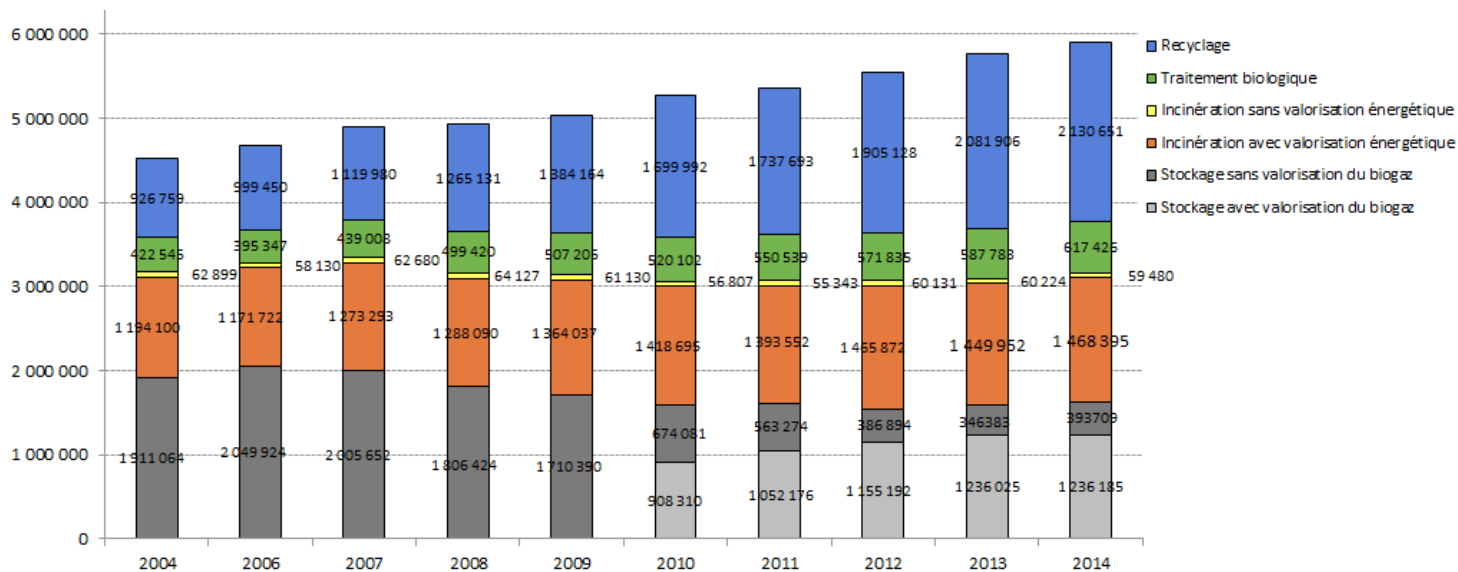
#### OBJECTIF LTE Loi Transition Énergétique

**- 30 % du volume de déchets mis en décharge d'ici 2020 et -50% d'ici 2025**

**+3% de déchets en ISDnD entre 2013 et 2014 en Rhône-Alpes**

### Destination finale des déchets de Rhône-Alpes : évolution de 2004 à 2014

La destination finale d'un déchet est le dernier mode de traitement appliqué à ce déchet. La destination finale de l'acier de collecte sélective est le recyclage, la destination finale du refus de tri de collecte sélective est une installation de stockage ou un incinérateur.



\*A compter de 2010 une distinction est faite entre les centres de stockage avec et sans valorisation du biogaz.

**Stockage** : Les flux des ISDI ont été exclus des tonnages des centres de stockage par rapport aux bilans des années précédentes car ces données sont mal connues et donc non représentatives.

Sont comptabilisés les déchets des ménages et les déchets des entreprises de Rhône-Alpes (hors déchets de STEP) reçus sur les incinérateurs, Installations de Stockage des Déchets non Dangereux ISDnD, plateformes de compostage et centres de tri.

Les données sont issues des déclarations des gestionnaires d'installations ; ces déclarations précisent les départements d'origine. Elles sont complétées par les tonnages de déchèteries allant directement en valorisation biologique ou thermique (bois en chaufferie par exemple) sans passer par les installations de traitement référencées.

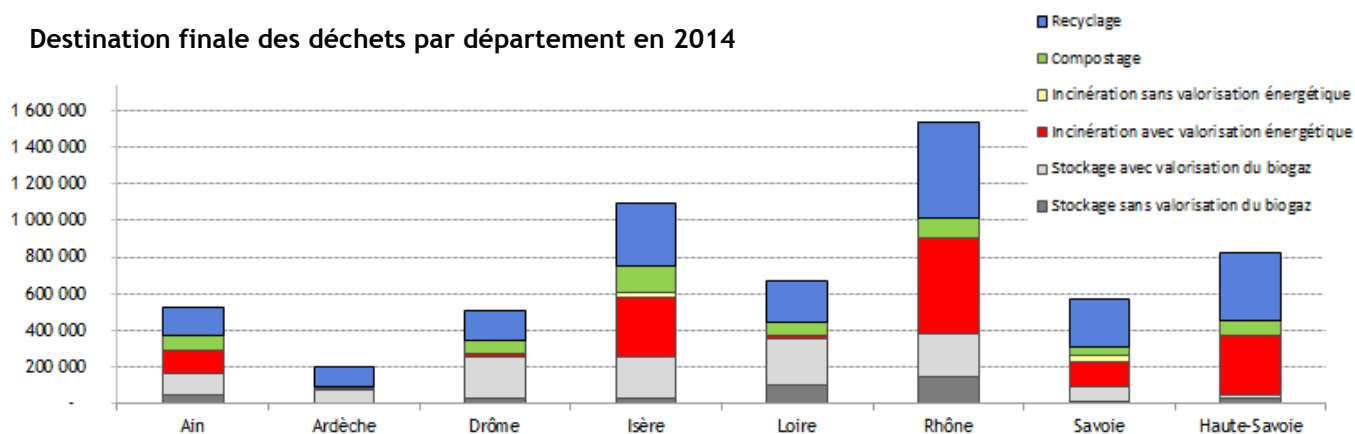
La rubrique « recyclage » comprend : les tonnages produits en sortie de centres de tri, les tonnages reçus directement par des repreneurs et les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) repris dans le cadre des accords avec les organismes agréés.

Le nombre de centres de tri enquêtés augmente depuis 2010 pour mieux connaître les DAE.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

[www.sindra.org](http://www.sindra.org), Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

## Destination finale des déchets par département en 2014



Entre 2013 et 2014, la part de chaque type d'exutoire dans la destination finale des déchets, pour chacun des départements, est restée sensiblement la même.

Il est toutefois à noter, que du fait du passage d'une ISDnD de l'Isère de la catégorie « sans valorisation du biogaz » à « avec valorisation du biogaz », les tonnages envoyés vers une ISDnD avec valorisation du biogaz, ont fortement augmenté entre 2013 et 2014 (31,4%) sur ce département.

La part des déchets de l'Ardèche envoyés en recyclage a augmenté de 11 points entre 2013 (44%) et 2014 (55%). Pour la Savoie cette part a augmenté de 5 points (40% en 2013 à 45% en 2014).

**Édition**  
**Décembre 2015**

**OÙ TROUVER LES DONNÉES SUR SINDRA ?**

**[www.sindra.org](http://www.sindra.org)**

### Espace Grand public :

Rubrique : Les déchets en Rhône-Alpes/ Déchets non dangereux /Traitement pour avoir des bilans régionaux et départementaux.

### Espace réservé aux collectivités :

Rubrique : Traitement pour accéder à chaque installation.

Rubrique : Synthèses/Traitement pour avoir des bilans régionaux sur les installations et les tonnages collectés.